



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Minitel

Question écrite n° 4076

### Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) interroge M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur le developpement du Minitel et son exportation aux Etats-Unis et au Canada. Il lui demande de lui faire l'etat des accords de commercialisation du Minitel dans ces pays et les perspectives de developpement de ce fleuron de la technologie francaise a l'etranger.

### Texte de la réponse

Reponse. - Pour ce qui concerne les accords de commercialisation du Minitel aux Etats-Unis et au Canada, deux ont ete annonces par la societe Telic Alcatel, principal industriel francais present sur le marche americain des terminaux videotex. Il s'agit, en premier lieu, d'un accord avec US Videotel (USV). Cette societe americaine, creee en 1987 et implantee a Houston (Texas), est chargee de developper et commercialiser aux Etats-Unis le systeme videotex, a la norme Teletel, des services telematiques (70 a l'heure actuelle), des produits d'accompagnement et des logiciels. USV a commande a Telic Alcatel 60 000 terminaux Minitel M1 B aux normes americaines ; 30 000 ont deja ete livres. Ce marche est susceptible de developpements, car USV a signe dans le courant de 1988 un accord avec la compagnie regionale Southwestern Bell Telephone pour l'experimentation grand public du systeme videotex. En second lieu, le CETI (Centre d'excellence en telecommunications integrees), societe canadienne creee en 1987 et implantee a Montreal, a entrepris de developper et commercialiser au Canada le systeme videotex a la norme Teletel, des services telematiques (20 a l'heure actuelle), des produits d'accompagnement et des logiciels (cartes d'emulation pour terminaux informatiques PC). La societe Telic lui a deja livre 5 000 terminaux. Quant aux actions visant a la promotion du service Teletel au-dela de la vente proprement dite de terminaux, c'est la societe Intelmatique SA qui les conduit pour l'essentiel. Trois peuvent etre citees. Tout d'abord, Intelmatique SA a pris une participation de 49 p 100 dans la societe americaine Minitel Service Company, qui a pour objet la vente de services a la norme Teletel aux Etats-Unis et au Canada. En second lieu, Intelmatique SA detient le capital de la societe Minitelnet Inc, qui offre l'accès, a partir des Etats-Unis, aux services telematiques francais. Enfin, afin de developper des reseaux videotex a la norme Teletel, Intelmatique SA a conclu avec la compagnie regionale exploitante US West des contrats de prestation de conseil et poursuit a l'heure actuelle des negociations avec d'autres compagnies.

### Données clés

**Auteur :** [M. Schreiner Bernard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4076

**Rubrique :** Telephone

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 17 octobre 1988, page 2878